

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRIE
DE
29160 – CROZON**

DATE DE CONVOCATION

05.12.2024

DATE D’AFFICHAGE

18.12.2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	28
Présents	23
Votants	27

N° 079/2024

OBJET :

1 – FINANCES

1-1) Budgets primitifs

Ports

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de M. Patrick Berthelot, Maire de Crozon.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de :

- Valérie Pitel avec procuration à Patrick Berthelot
- Bruno Durteste avec procuration à Michel Galand
- Gaëlle Dorée avec procuration à Gaëlle Vigouroux
- Clélia Gaudin avec procuration à Hervé Le Roux

Absent : Thierry Raoul

Formant la majorité des membres en exercice.

Typhaine Velly a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

Emmanuelle Touchain-Le Gallou, directrice générale des services – Brigitte Tertu, responsable du service Finances – Marina Ely, assistante de direction

Chaque fin d'année, le conseil municipal doit examiner et délibérer sur les projets de budgets de l'année suivante.

Le débat d'orientations budgétaires, obligatoire dans les Communes de 3 500 habitants et plus (article L2312-1 du Code général des collectivités territoriales), s'est tenu le 21 novembre 2024.

Par ailleurs, conformément à l'article R 5314-21 et suivants du code des transports, le conseil portuaire a été consulté le 5 novembre 2024 sur le projet de budget présenté.

Le projet de budget primitif 2025 des Ports se présente tel que figurant dans le tableau ci-dessous :

SECTION	BUDGET PRECEDENT	PROPOSITION	VOTE
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	1 194 886.00	1 177 191.00	1 177 191.00
RECETTES	1 194 886.00	1 177 191.00	1 177 191.00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES	1 332 302.00	1 666 580.00	1 666 580.00
RECETTES	1 332 302.00	1 666 580.00	1 666 580.00

Après avoir entendu la présentation de M. le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 24 voix pour et 3 contre (Chantal Sévellec, Noël Blanchard et Antonella Gironi) :

- approuve le projet de budget 2025 des Ports par chapitre et par opération tant en fonctionnement qu'en investissement,
- autorise M. le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, 16 décembre 2024

Le Maire,



Patrick BERTHELOT

Accusé de réception en préfecture
029-212900427-20241212-079-2024-BF
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024